

## Règlement

### Course colorée à obstacles 2020 au port du Légué

Chaque participant s'engage à :

- Respecter le code de la route
- Suivre les instructions des organisateurs
- Suivre le parcours fléché
- Respecter les propriétés privées traversées et les voies communales
- Respecter l'environnement : tout jet ou dépôt d'emballage, de papier ou autres éléments sont interdits
- Suivre les indications d'inscription de la plateforme de paiement IKINOA
- Respecter les montants indiqués d'inscription : 15 € pour les adultes, 10€ pour les étudiants (justificatif : carte étudiante et non lycéenne), 5€ pour les enfants de moins de 11 ans et 12 € pour le tarif préférentiel (du 05/02/20 au 20/02/20).

**Ce tarif inclut un t-shirt, une paire de lunettes et un sachet de poudre.**

- Respecter les dates d'ouverture des inscriptions, le mercredi 5 février 2020, et de fermeture, le vendredi 26 juin 2020.
- En outre, chaque participant autorise l'association Nauticom à utiliser son image dans le cadre de la course colorée et de la promotion de la Régate des IUT.

Les organisateurs ont prévu de limiter le nombre de participants à 600. Lorsque ce nombre aura été atteint, il sera possible de s'inscrire sur une liste d'attente. Dans le cas où son inscription soit retenue, le participant sera prévenu au plus tard le 17 juin.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité concernant les accidents ou infractions liées au non-respect du présent règlement.

L'inscription à la manifestation vaut acceptation du présent règlement qui sera affiché au départ de la manifestation.

Les mineurs seront sous la responsabilité de leurs parents ou tuteurs.

Les organisateurs sont couverts pour la manifestation auprès de AXA Assurances.

Des bénévoles seront présents en amont des carrefours présentant un danger.

Un tirage au sort parmi les participants, **d'une dotation d'un montant de 700€ en matériel WAEHercules (Enceintes)**, sera organisé après la fin de la course.

Une équipe de secouristes sera présente au départ de la course colorée.

Tout le personnel de sécurité sera muni du répertoire téléphonique d'urgence.

#### **RÉPERTOIRE TÉLÉPHONIQUE D'URGENCE :**

Pompiers : 18 ou 112

SAMU : 15

Responsable sécurité : 06 40 74 93 57

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation ou de modifier le parcours si les circonstances l'exigent.

---

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Âge :

Adresse :

Déclare avoir pris connaissance du règlement

Date :

Signature :

Signature du responsable légal pour les mineurs :